

Sécurité en milieu de travail

Pièces d'identité requises

Les employés doivent porter ou pouvoir montrer à tout moment les pièces d'identité requises pour travailler à un emplacement donné ou pour exercer une fonction donnée et se conformer au processus de lecture des cartes d'identité électroniques de l'emplacement en question. Il est interdit aux employés de partager ou d'utiliser à mauvais escient leurs droits d'accès ou d'autres pièces d'identité de la Société.

Interdiction de comportement violent

NBCUniversal s'engage à offrir un milieu sûr et sécuritaire à ses employés, fournisseurs et invités. À cette fin, elle ne tolère aucune menace ni aucun acte de violence qui viserait ses biens ou se produirait dans ses propriétés ou sur ses lieux de production dans le cours de ses activités, qui utiliserait les biens ou les installations de la Société ou qui est susceptible de nuire aux intérêts commerciaux de la Société. L'interdiction de menaces ou d'actes de violence s'applique à toutes les personnes qui ont quelque lien que ce soit avec les activités de la Société, y compris les employés de NBCUniversal de même que les personnes de l'extérieur, notamment les candidats à un emploi, les travailleurs journaliers, les travailleurs à contrat, les pigistes, les consultants, les stagiaires et les fournisseurs, et à quiconque se trouve sur les propriétés de la Société ou interagit avec les employés de la Société (ci-après appelés les « Personnes visées »).

La Société entend prendre des mesures raisonnables pour protéger tous les travailleurs des dangers éventuels inhérents à la violence en milieu de travail ou à la menace de violence en milieu de travail. Elle prend les mesures nécessaires pour repérer les sources de violence en milieu de travail éventuelles et pour atténuer le plus possible les risques susceptibles d'en découler. La Société veille à ce que tous les travailleurs connaissent les dangers ou les risques de violence et reçoivent la formation nécessaire pour connaître les mesures à prendre en cas de violence en milieu de travail.

La violence en milieu de travail comprend non seulement les agressions physiques, les voies de fait et l'emploi d'une force physique qui cause ou pourrait causer un préjudice corporel à une personne, mais également les comportements propres ou destinés à inciter une personne à craindre pour sa sécurité personnelle ou celle de sa famille et de ses biens. Les comportements interdits comprennent les suivants :

- se battre ou se livrer à des contacts physiques violents ou offensants, ou menacer de poser de tels actes;
- traquer ou harceler une personne, que ce soit en personne ou au moyen de communications écrites, vocales ou électroniques;
- intimider d'autres personnes par la violence ou la menace de violence;
- se livrer à des actes de vandalisme ou de sabotage contre des biens ou détruire des biens.

Les comportements du type de ceux qui sont décrits ci-dessus pourraient constituer une violation de la présente politique, sans égard à la personne qui en fait l'objet ou au moment ou à l'endroit où ils se produisent, particulièrement si l'incident en question a engendré ou est susceptible d'engendrer un acte de violence sur les lieux de travail de la Société, vise ses employés ou nuit à ses intérêts commerciaux légitimes. Par exemple, les menaces ou les actes d'intimidation ou de violence proférées ou commis par un employé de NBCUniversal contre une autre Personne visée, ou la famille, les amis ou les biens de celle-ci, sont assujettis à la présente politique, sans égard à l'endroit ou au moment où ils se produisent.

L'employé de NBCUniversal qui commet un acte de violence ou profère une menace de violence, même s'il ne vise pas une autre Personne visée ou les intérêts de la Société, s'expose néanmoins à des mesures disciplinaires, particulièrement si cela est nécessaire pour empêcher des violations futures possibles de la présente politique.

Sécurité en milieu de travail

Possession ou utilisation d'armes

Sauf pour ce qui est des membres autorisés du service de sécurité de NBCUniversal ou des membres du personnel chargé de l'application de la loi dans l'exercice de leurs fonctions officielles, la Société interdit également la possession ou l'utilisation d'armes à feu (même dans les cas où la personne est titulaire d'un permis de port d'arme à feu), d'explosifs ou d'autres armes dangereuses, ainsi que l'utilisation d'un objet comme arme, sur sa propriété (y compris les zones de stationnement), sur ses lieux de production ou à quelque endroit que ce soit où elle exerce ses activités, sous réserve des exigences des lois applicables.

Risque de violence dans le cadre de l'exercice des fonctions

La nature des activités de la Société fait en sorte que ses employés ou les autres personnes qui lui fournissent des services, particulièrement ceux qui participent à des activités d'information ou de production sur les lieux de tournage hors studio, pourraient être exposés, dans le cadre de l'exécution de leurs fonctions, à des actes ou des menaces de violence posés ou proférés par des tiers que la Société ne peut empêcher. Néanmoins, la Société prend des mesures raisonnables pour empêcher les actes de violence à l'encontre des Personnes visées, conformément à sa mission et aux lois applicables.

Ordonnances de protection et injonctions

Si une ordonnance de protection, une injonction ou une autre ordonnance similaire est rendue par un tribunal en votre faveur à l'encontre d'une autre personne ou si vous êtes visé par une telle ordonnance ou injonction, vous devez en aviser le service de sécurité de NBCUniversal, qui prendra les mesures raisonnables nécessaires pour en protéger le caractère confidentiel, dans le cadre de sa responsabilité d'offrir un milieu sûr et sécuritaire à la Société et à ses employés, clients et invités.

Application de la présente politique par les employés

On s'attend à ce que toutes les Personnes visées aident la Société à appliquer la présente politique. Les mesures à prendre sont fonction de la nature de l'incident. En cas d'urgence, la Personne visée doit communiquer sans délai avec l'organisme d'application de la loi local ou le service de sécurité de NBCUniversal. Dans tous les cas, les menaces ou les actes de violence en milieu de travail ou la présence d'armes sur les lieux de travail doivent être signalés au service de sécurité de NBCUniversal et au service des ressources humaines. Tous les signalements sont pris en considération et traités le plus rapidement possible. Les employés qui signalent un incident qui constitue une violation ou une violation éventuelle de la présente politique, qui sont témoins d'un tel incident ou en ont connaissance sont tenus de collaborer pleinement à l'enquête menée à ce sujet.

La Société s'efforce de protéger le caractère confidentiel des signalements ou des déclarations de témoin fournis dans le cadre d'une enquête, dans la mesure où cela ne nuit pas à l'enquête et à la prise des mesures appropriées. Il est strictement interdit d'exercer des représailles à l'encontre d'un employé qui signale une violation éventuelle de la présente politique ou collabore à une enquête menée à cet égard. Cependant, l'employé qui, sciemment, fait une déclaration fautive ou trompeuse à la Société ou aux membres d'un organisme d'application de la loi s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller au congédiement.

Représailles interdites

La Société interdit strictement à quiconque d'exercer quelques représailles que ce soit à l'encontre d'une Personne visée qui a soulevé une préoccupation légitime en matière de santé ou de sécurité ou qui a signalé une menace ou un acte de violence. Parallèlement, une Personne visée qui, sciemment, déclare faussement

Sécurité en milieu de travail

que la présente politique a été violée ou donne des renseignements faux ou trompeurs dans le cadre d'une enquête s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller au congédiement, s'il y a lieu.

Violation de la présente politique

Quiconque est soupçonné d'avoir proféré une menace ou commis un acte de violence en violation de la présente politique pourrait être expulsé des lieux de la Société ou s'en voir refuser l'accès dès que cela est possible sans compromettre la sécurité et la Société pourrait lui interdire, à sa discrétion, l'accès à ces lieux en attendant qu'une enquête soit menée au sujet de l'incident en question. Si les soupçons se trouvent fondés et que la personne a effectivement violé la présente politique, elle pourrait faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller au congédiement ou encore de poursuites en justice, selon le cas.

Signalement

Quiconque estime avoir été témoin ou avoir fait l'objet d'un comportement qui constitue une violation de la présente politique ou avoir entendu parler d'un tel comportement doit signaler la situation le plus tôt possible de l'une des façons indiquées ci-dessous.

Tous sont encouragés à signaler les comportements qui pourraient constituer une violation de la présente politique de manière à permettre à la Société d'effectuer rapidement une enquête approfondie dans le cadre de son objectif, qui consiste à offrir un milieu de travail sûr et sécuritaire pour tous.

Ressources

Questions?

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la présente politique, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Mike Ready
Directeur de la sécurité de production de
NBCU
Bureau : 818 777-0911
Cellulaire : 818 200-5756

Raffy Rafael
Responsable de la sécurité de production de NBCU
Bureau : 818 777-1778
Cellulaire : 818 299-6059

Besoin d'aide immédiate?

L'employé qui a besoin d'aide immédiatement parce qu'un acte de violence en milieu de travail s'est produit ou est susceptible de se produire doit composer le numéro suivant :

9-1-1 au Canada et aux États-Unis

Un signalement?

Les Personnes visées qui sont préoccupées par quelque question que ce soit qui fait l'objet de la présente politique doivent communiquer avec le centre d'intervention et de renseignements mondial de NBCUniversal, au 212 664-4000.

La Société enquête sur tous les incidents ou plaintes relatifs à la violence en milieu de travail qui lui sont signalés.